



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre
30 ans de Réseau des Missions locales

Lille
Mardi 18 décembre

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre,
Messieurs les présidents de l'Union nationale des missions locales et du Conseil national des missions locales,
Monsieur le Premier adjoint à la maire de Lille,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et messieurs les présidents et présidentes de missions locales,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

C'est avec un immense honneur que je viens ici clôturer vos travaux pour ce bel anniversaire des 30 ans des missions locales.

Nous sommes ici à Lille, dans le Nord Pas de Calais, une région qui est forte de sa tradition sociale et ouvrière. Lille qui est aussi une métropole dynamique et tournée vers l'avenir, une ville attractive où la culture et l'innovation sont l'un des moteurs du développement.

Je veux saluer l'action de la maire de Lille, Martine Aubry, qui sait mobiliser les énergies, au service de sa ville, mais aussi de la région tout entière. Et je veux saluer aussi son engagement comme ministre du travail et de la solidarité dans le gouvernement de Lionel Jospin, car elle a attaché son nom à une politique déterminée de lutte contre le chômage et à une politique sociale contre la précarité et l'exclusion.

Comment ne pas saluer également, ici à Lille, celui qui a tant fait pour cette ville, mais aussi, comme Premier ministre, pour faire face à la crise économique et conduire le changement que les Français attendaient, après l'alternance de 1981. Je veux parler bien sûr de Pierre Mauroy, qui a engagé tant de politiques sociales ambitieuses et à qui l'on doit la création des missions locales.

C'est donc en 1982, sous la présidence de François Mitterrand, que les missions locales ont vu le jour.

Permettez-moi, un peu comme ce que nous faisons à travers le contrat de génération, d'établir dans mon discours un lien intergénérationnel. Je veux à la fois rendre hommage à un homme de 93 ans et saluer 6 jeunes de 20 ans, qui n'étaient pas nés en 1982.

Cet homme, ce grand homme devrais-je dire, c'est Bertrand Schwartz. Lorsque, en 1981, le Premier ministre, Pierre Mauroy, lui confie la charge de rédiger un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, Bertrand Schwartz relève ce défi. Il souligne que la « remise en jeu économique et sociale des jeunes » ne pourra se faire sans une vaste collaboration de l'ensemble des forces sociales et la participation des jeunes eux-mêmes.

Bertrand Schwartz m'a transmis le mot que Jean-Patrick Gille vous a lu de sa part. Il m'a, comme vous je n'en doute pas, profondément ému.

Avec la force de l'âge et le recul de l'expérience, il tient en réalité le propos le plus jeune qui soit : car il nous lance un « appel à l'audace ». Relevons-le pour lui et pour les jeunes ! Nous aurions souhaité qu'il soit là physiquement avec nous, mais nous savons qu'il l'est par la pensée. Nous sommes en quelque sorte sous sa surveillance, bienveillante et quasiment paternelle !

Les 6 jeunes de 20 ans auxquels je pense, ce sont ceux que j'ai invités à Matignon le 30 octobre dernier pour le lancement des emplois d'avenir. J'ai ensuite revus trois d'entre eux à la mission locale de Juvisy-sur-Orge.

Ces jeunes nous ont aussi en quelque sorte invités à l'audace. Ils nous ont demandé de leur faire confiance.

Mesdames, messieurs, je considère que les missions locales constituent une de ces belles inventions dont notre pays est capable, en faisant des jeunes le centre du dispositif et non l'inverse.

Trop souvent, nous critiquons le fait que les dispositifs sont trop complexes. Nous avons avec les missions locales un dispositif performant, qui sait accompagner un jeune dans sa recherche d'emploi, mais aussi pour accéder au logement, au système de santé, à l'aide sociale, à la culture.

C'est cette démarche, profondément humaniste qui anime mon gouvernement dans le cadre de la préparation du comité interministériel pour la jeunesse, car il vise à construire une politique globale en faveur de la jeunesse.

La deuxième force des missions locales c'est qu'elles reposent sur l'implication des acteurs de terrain. Je l'ai constaté à de multiples reprises, comme maire, dans les missions locales de Nantes.

Je l'ai dit lorsque j'ai visité la mission locale Nord-Essonne le 27 novembre dernier : je suis frappé par la motivation des équipes, par leur engagement et même par leur sens militant car tous sont convaincus de la cause pour laquelle ils travaillent.

Les missions locales ont pris une place croissante dans la mise en œuvre des politiques publiques. Elles sont désormais inscrites dans le Code du travail comme organismes concourant au service public de l'emploi, et dans le Code de l'éducation compte tenu de leur

rôle d'accompagnement auprès des jeunes sortant prématurément du système de formation initiale.

Le fait que la loi les ait ainsi confortées, à travers les alternances politiques, est un excellent signe de leur maturité et de la confiance qui leur est accordée.

Et au-delà de l'Etat et des élus locaux, ce sont les partenaires sociaux qui leur ont confié l'accompagnement vers l'emploi des jeunes décrocheurs dans le cadre de l'accord de 2011.

La force des missions locales, c'est aussi celle que leur donne l'action en réseau, animée par l'Union nationale des missions locales, dont je salue le dynamisme du Président Jean-Patrick Gille, et par le Conseil national des missions locales, que nous venons de renouveler avant cet événement. Je souhaite donc un excellent mandat à son nouveau Président, Jean-Paul Dupré, et à l'ensemble de ses membres.

C'est parce que nous avons confiance dans ce réseau des missions locales que mon gouvernement souhaite aujourd'hui lui donner toute sa place dans la politique pour la jeunesse.

Le Président de la République a fait de la jeunesse la première de ses priorités. Et cet engagement pris devant les Français a déjà largement pris corps.

C'est la priorité donnée à l'éducation nationale et le projet de refondation de l'école.
C'est la politique pour l'emploi des jeunes.

Vous l'avez vu, la mise en œuvre des emplois d'avenir fait des missions locales l'acteur clé, en lien avec Pôle emploi. Avec les emplois d'avenir, nous avons voulu apporter une solution à la situation d'urgence sociale dans laquelle se trouve une partie de la jeunesse. Nous avons fait le choix de cibler ces emplois vers les jeunes qui en ont le plus besoin. C'est une exigence forte et nous la doublons d'exigences vis-à-vis des employeurs, en termes de formation et d'accompagnement.

Aujourd'hui, plus de 1200 contrats ont été signés pour des jeunes en emplois d'avenir. C'est un beau résultat un mois et demi seulement après la promulgation de la loi. Et plus de 20 000 recrutements sont prévus dans le cadre des différentes conventions d'engagements signées avec des têtes de réseau, à la suite des 30 premières que j'ai signées à Matignon.

Nous poursuivons notre mobilisation pour l'emploi des jeunes avec le projet de loi sur le contrat de génération. Avec ce texte, c'est un engagement majeur de la campagne présidentielle qui se concrétise et ce sont 4 axes de notre politique que nous mettons en œuvre.

Il s'inscrit d'abord pleinement dans la mobilisation de toute la politique gouvernementale pour le redressement de notre pays. C'est pourquoi son financement a été inscrit dans le cadre du Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Ce projet de loi est un texte fondamental pour la jeunesse : nous nous adressons ici aux entreprises et à tous les jeunes, avec un message fort : l'embauche en CDI.

C'est un texte fondamental pour la solidarité, car il traduit la volonté de créer ce lien intergénérationnel par l'embauche de jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors.

C'est enfin un texte fondamental pour le dialogue social : il repose sur l'accord unanime auquel sont parvenus les partenaires sociaux. Et pour sa mise en œuvre, il s'appuie aussi sur la volonté de développer le dialogue social dans les entreprises et dans les branches.

C'est aussi la politique d'insertion que nous mobilisons. Comme je l'ai annoncé en clôture de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale il y a une semaine, une « garantie jeunes » sera créée dès la rentrée 2013. Destinée aux jeunes les plus en difficulté, elle s'appuiera sur le CIVIS pour leur apporter un accompagnement intensif, des propositions adaptées de formation et d'emploi ainsi qu'une garantie financière équivalente au RSA.

Là encore, le rôle des missions locales est reconnu et apparaîtra comme central. Avec des moyens renforcés, elles ne seront ainsi plus démunies face à ces jeunes.

Vous le voyez, tout se tient : il n'y a pas d'un côté une politique pour l'emploi, de l'autre une politique pour les entreprises, d'une part une politique sociale, de l'autre une politique pour la compétitivité : il y a une seule politique du gouvernement, tout entière tournée vers l'emploi, avec la volonté de redonner confiance à la jeunesse de notre pays.

Au-delà de l'hommage qui vous est dû pour l'action passée des missions locales, au-delà de cette confiance que nous plaçons aujourd'hui en vous, je souhaite vous adresser quelques messages pour l'avenir.

Je souhaite d'abord que vous poursuiviez votre action vers l'ensemble des jeunes et en particulier vers ceux qui en ont le plus besoin.

Je pense à ceux qui ne viennent même pas frapper aux portes des institutions et du service public de l'emploi. Je refuse le cynisme et le fatalisme : ces jeunes, allons les chercher, allez les chercher ! Aucune personne n'est « perdue » à un stade de sa vie, et encore moins un jeune. Même dans le contexte de crise que nous connaissons, il ne peut y avoir de génération sacrifiée. C'est cela aussi l'exigence du nouveau modèle français que je veux construire.

Je pense aussi à ceux qui habitent les quartiers populaires défavorisés. Aux difficultés qui traversent la jeunesse partout, s'ajoutent pour eux, nous le savons, des discriminations, ainsi que des problèmes supplémentaires, notamment de mobilité. Je compte là aussi sur vous pour aller à la rencontre de ces jeunes.

Je pense enfin aux jeunes filles. C'est aux âges où vous intervenez que peuvent commencer à se cimenter les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes. C'est au moment du choix d'un métier que peuvent jouer l'autocensure et les stéréotypes. Vous avez donc un rôle déterminant à jouer à cet égard.

Votre défi majeur est donc de vous tourner vers tous ces jeunes. Et le second défi, en miroir, pour réussir, c'est bien sûr d'ouvrir les portes de tous les acteurs de l'emploi : les associations, les collectivités locales, mais aussi les entreprises.

La mobilisation des entreprises est essentielle pour la création d'emploi pour les jeunes. Malheureusement, certaines connaissent encore mal le réseau des missions locales, en particulier les plus petites d'entre elles, qui n'ont pas l'habitude de recourir au service public de l'emploi pour satisfaire leurs besoins de recrutement.

Votre ancrage sur le territoire est un vrai atout pour les mobiliser. Je sais que vous pouvez aller plus loin, dans le développement de partenariats, mais aussi pour mobiliser les entreprises pour la réussite des parcours des jeunes.

Avec le ministre du travail, venu hier, avec la ministre de la jeunesse qui m'accompagne aujourd'hui, nous comptons sur vous. Nous connaissons votre force et nous avons confiance dans votre capacité à relever des défis majeurs. Je sais d'ailleurs que depuis hier vos débats ont été très riches.

Vous le savez, cette confiance s'accompagne d'exigences. C'est parce que nous croyons au très grand potentiel de votre réseau que nous voulons le pousser à faire toujours mieux. Ensemble, nous pourrons ainsi donner corps à un engagement présidentiel majeur : faire en sorte que les jeunes, en 2017, vivent mieux qu'en 2012.

Je vous remercie.